

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2013

Présents : Jean-Louis RICхарME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absent (excusé) : Bruno GUIDON

Monique D'ORAZIO est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Finalisation du PLU (zonage, règlement, zones réservées...)
- 3) Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'eau potable et de l'assainissement

- 4) Convention entre l'AFP et la Commune
- 5) Elections 2014 - répartition des sièges au Conseil de Communauté
- 6) Informations et Questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour : demande de subvention pour des travaux sur le réseau d'eau	Avis favorable	
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mai 2013	Avis favorable	
2	Arrêt du projet du PLU et bilan de la concertation	Avis favorable à l'unanimité	
3	Rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement	Le Conseil en prend connaissance	
4	Convention entre la commune et l'AFP pour les travaux de remplacement du câble de Praz d'Zeures	Avis favorable	
5	Répartition des sièges au Conseil de Communauté	Avis favorable pour la proposition de la Communauté de Communes, soit 2 sièges pour la commune de Serraval	
6	Demande de subvention auprès du SMDEA et de l'Agence de l'eau pour l'installation d'un traitement UV sur le réseau des Fontanys	Avis favorable	
8 f)	Demande d'un particulier pour la couverture de son toit pour mettre des tôles sur son toit à la place de tuiles initialement prévues	Avis favorable, se rapprocher des couleurs des maisons avoisinantes	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
8 g	Réunion d'information de la Régie d'Electricité sur l'éclairage public	Le secrétariat	Fait passer la convocation à cette réunion aux membres du Conseil Municipal	Par courriel	Le plus rapidement possible
8 l)	Nettoyer le chemin qui monte à Malatray	L'employé communal	Le débroussaille		

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mai 2013

Le marché de voirie a été attribué à l'entreprise COLAS.

3. Rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le rendement du réseau d'eau est en légère augmentation.

6. Demande de subvention auprès du SMDEA et de l'Agence de l'Eau

Le montant estimé de ces travaux est de 61.273 € TTC.

Une chambre de 4 mètres * 2 mètres sera réalisée. Le projet a été validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

La consultation se fera en 2 lots : 36.303 € pour le génie civil et de 19.110 € pour les appareillages. Ajouter 5.860 € pour les honoraires du maître d'œuvre.

8. Informations et questions diverses

a) Travaux de Praz D'Zeures

A ce jour, les travaux ne sont pas commencés car un recours précontractuel a été déposé.

b) Voirie

Une subvention a été attribuée par le Conseil Général de 24.000 €.

c) Pompes à essence

Le diagnostic a été réalisé. En attente du devis des travaux.

d) Columbarium

L'installation est initiée avec les fondations réalisées.

e) Maison de la Pomme

Une subvention de 15.000 € a été obtenue sur les crédits parlementaires.

g) Régie D'Electricité de Thônes

Une réflexion est en cours pour la prise de compétence éclairage public par la Régie D'Electricité. Une proposition sera sûrement faite auprès des communes avant la fin de l'année.

Si toutes les communes du Syndicat adhèrent, cela pourra coûter à la commune de Serraval environ 6000 à 7000 € par an.

h) Stage d'immersion

Une personne du chantier d'insertion va effectuer un stage au sein du service technique de la commune du 24 juin au 5 juillet 2013.

i) Travaux école

L'OPAC a relogé le locataire dans un de ses appartements. Les travaux vont commencer dès la fin de l'année scolaire. L'entreprise Thiaffey-Rencorel fera la partie menuiserie et charpente. En attente du devis du plombier et à la recherche d'un carreleur.

j) Route départementale

Le Conseil Général a un projet de travaux sur la Rd 12 entre le hameau de la Sauffaz et les Esserieux pour un montant de 1500000 € pour deux parties :

- entre le PR 14+985 et le PR 15+610
- entre le PR 14+785 et le PR 14+985

La chaussée sera recalibrée, la paroi sera cloutée et il y aura un regoudronnage. Réfection de la chaussée dans la traversée du Villard la semaine 26.

k) Sécurisation de la traversée du Col du Marais.

Voir avec la commune de Manigod le coût d'installation d'un plateau routier.